

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **AVIS D'IMPÔT 2019**

IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches, pas besoin d'original: il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis.

Vous êtes non imposable à l'impôt sur le revenu.

ı	V	os références	Votre situation					
	Pour accéder à vot Numéro fiscal (C) :	re espace particulier	MONTANT DE VOTRE IMPÔT	0€				
4	N° d'accès en ligne Revenu fiscal de ré Référence de l'avis :	éférence :						
15024								
	Numéro FIP : Numéro de rôle : Date d'établissemen	ıt:						
Г	Vos démarches —							
	⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvem à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.							
	⇒ Par courriel:	Utilisez votre messagerie sécurisée dans	s votre espace particulier sur impots.gouv.fr					
	⇔ Par téléphone :	DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 1	orélèvement à la source : 0 809 401 401 * 19H otre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).					
	⇒ Sur place :							
	* (Service gratuit + coût de l'appe	el)						

Si vous souhailez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impols gouv. Ir ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suile à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, saut (esception, le 31 décembre de la 3\* année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4\* année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (Il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes pelnes le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

		RÉSIDENCE EXCLUSIVE		Résidence alternée					
SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	Nombre DE PARTS
									1.0

## COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

6910	III   //	
- 691		
6219		6219
		6219
		6219
		C
		6219
Į.		
ł		